

Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 25 février 2013
Salle de conférence de la Salle de spectacles à 20h00**

Présidence : François Chevalier, a.i.

Présents

Excusés et

Absents : Selon scan de la liste de présences en copie attachée

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 27 février 2013

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Mme la Présidente et Mme la Vice-présidente étant toutes deux malades, l'animation de la séance est assumée ad interim par le Secrétaire du Conseil d'Etablissement.

Le PV de la séance du 3 décembre 2012 est adopté à l'unanimité, ainsi que l'ordre du jour.

Aucune communication particulière n'est transmise.

2. Projet Force en 2013

L'association Force a redéfini ses tarifs en fonction des réalités de l'évolution de son projet. Dès lors l'intervention d'un animateur de l'association se monte à Fr. 120.- par personne et par classe. Un même montant est facturé pour chaque intervention sans les formateurs de Force, somme couvrant les frais de matériel, d'administration et de fonctionnement de l'association. D'autre part, une formation est prévue pour les animateurs (bénévoles) qui prendraient à leur tour le rôle des animateurs actuels de Force. Cette formation se monte à Fr. 200.- par personne.

Pour comparaison, l'an dernier, les animations menées avec la participation des membres de l'association et facturées Fr. 100.- par classe, passeraient à Fr. 360.- si aucun animateur ne devait être formé.

D'autre part, nous sommes toujours sans nouvelles d'une possible reconnaissance de la part de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Psps) qui pourrait potentiellement participer aux frais de mise en œuvre du projet.

Quoi qu'il en soit, la décision d'initier à nouveau le projet Force dépend également de l'adhésion des deux nouvelles directrices des établissements primaires. A ce stade et compte tenu des priorités auxquelles devront faire face les directions des deux établissements, il est encore prématuré que le Conseil d'Etablissement puisse se prononcer sur le renouvellement ou non du projet. Cette question sera reprise dès l'intégration de Mmes Merino de Tiedra et Boyer au Conseil d'Etablissement lors de l'une de ses prochaines séances.

L'Assemblée décide par contre à l'unanimité de financer la formation de 3 animateurs-trices qui aura lieu le 4 mai prochain et donc d'engager un montant de Fr. 600.- sur son budget 2013. Mme Sabine Sartoretti se propose pour suivre cette formation. Mme Catherine Châtillon accepte de chercher deux autres personnes et de faire le lien avec Force pour organiser la suite à donner.

3. Patrouilleurs scolaires

Le Bureau relaye la demande de M. Christian Hautle de PolOuest de connaître le regard que porte le Conseil d'Etablissement sur les patrouilleuses scolaires et l'emplacement qu'elles occupent, en l'occurrence le passage piéton situé à la sortie de l'avenue du Silo sur le giratoire Préfaully, Censuy, Simplon.

À remarquer que le thème de la sécurité sur le chemin de l'école avait déjà occupé les débats du Conseil il y a quelques mois et qu'à ce titre le déploiement de patrouilleurs scolaires visant à la sécurité des élèves est apprécié.

Sur le site du giratoire susmentionné, la question se pose de savoir pourquoi seul un passage à piéton est sécurisé par les patrouilleuses alors que le passage sur la rue du Simplon par exemple est également très dangereux. Le giratoire situé à l'intersection des rues du Léman/Caudray/Lac, devant l'immeuble Orange est également dangereux, même s'il est vrai que ce sont des élèves plus âgés qui le fréquentent. A ce titre il semble que des patrouilleurs doivent s'adresser à des enfants plus jeunes (moins de 12 ans est un critère).

Il s'avère qu'il serait également très précieux de pouvoir être réactifs rapidement si par exemple des feux importants (rue de Cossonay) venaient à tomber en panne.

Les directions scolaires sont par ailleurs mieux à même de décrire les lieux de passages très empruntés par les élèves.

4. Prochains intervenants auprès du Conseil

Afin de connaître le cadre du déroulement des camps de vacances et de l'école à la montagne, et de rencontrer sa nouvelle directrice Mme Loraine Lefèvre, proposition est faite au Conseil de se rendre à Ondallaz lors de sa prochaine séance lundi 6 mai prochain. Cette proposition rencontre l'aval de l'assemblée et davantage de détails seront transmis prochainement.

D'autre part, afin de connaître la suite du processus d'orientation professionnelle à la sortie de l'enseignement obligatoire, il serait intéressant de pouvoir rencontrer l'une des personnes

chargées de l'orientation des élèves auprès des différentes mesures de transition vers une formation professionnelle. M. Laurent Vez, case manager à l'OSP intervient en aval de l'activité de Mme Carole Voyame venue récemment présenter son travail en milieu scolaire au Conseil. Cette proposition est retenue pour la séance du 7 octobre.

5. Composition du ¼ professionnel

Se fondant sur des dispositions voulues par le canton lors de la conception des Conseils d'Établissements, M. Angeretti souligne le vœu que soient représentés au sein du Conseil les directrices et directeurs des établissements scolaires. Dès lors, dès que les trois établissements scolaires de Renens seront formellement installés, soit dès la rentrée d'août prochain, le ¼ professionnel devra être recomposé de la manière suivante : le/la directeur-trice ainsi qu'un représentant du corps professionnel (enseignant, personnel administratif, infirmière par exemple) de chaque établissement.

6. Divers

- Mme Frei fait état d'un projet de visites et de rencontres inter-religieuses qui se font à Lausanne à l'établissement scolaire de Prélaz. Pris en charge par des représentants des différentes communautés religieuses, des élèves visitent des lieux de culte et découvrent d'autres religions de l'intérieur. Une bonne occasion de contrer certains préjugés. Un film existe qui présente ce projet. Les enseignants membres du ¼ professionnels peuvent se faire le relais de ce concept auprès de leurs collègues si des vocations devaient se révéler à Renens.
A noter que la CISE organise déjà des parcours interreligieux à Renens qui s'adressent à tous les publics y compris les enfants.

7. Prochaine séance

La date de la prochaine séance ordinaire du Conseil d'Établissement est prévue **le 6 mai 2013, en principe avec visite à Ondallaz, détails encore à préciser.**

La séance est levée à 21h30

Pour le Conseil d'Établissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier

Annexes : - Liste des présences, absences et excusés